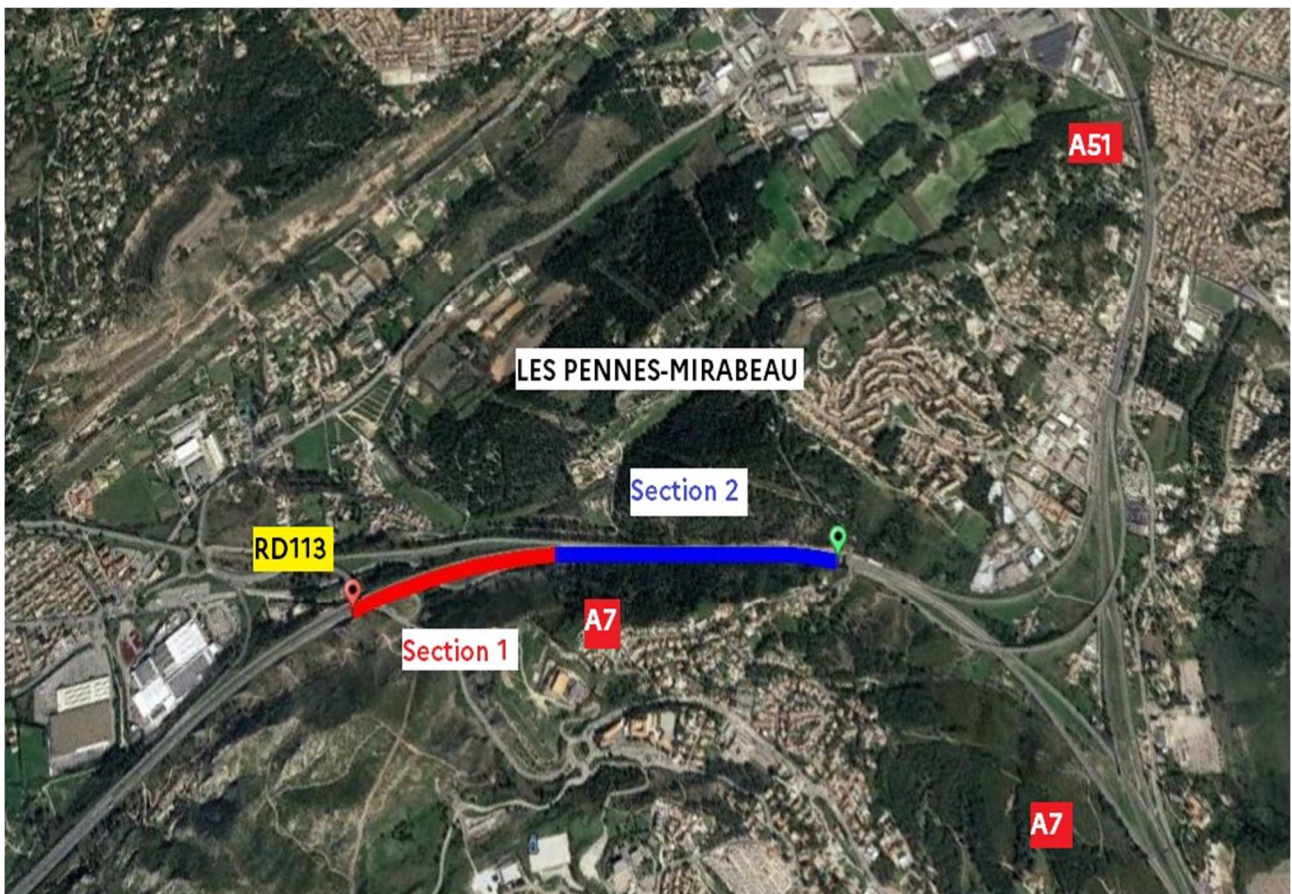




## Travaux d'aménagement d'une nouvelle section de voie bus sur l'autoroute A7, depuis l'échangeur n°31 des Pennes-Mirabeau au divergent A7/A517

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée démarre les travaux de construction d'une nouvelle section de voie réservée aux bus sur l'A7 vers Marseille, entre l'échangeur n°31 des Pennes-Mirabeau et le divergent A7 (Marseille) / A517 (Aix), à compter du 15 mai 2023, jusqu'à fin octobre 2023.

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée aménage au niveau de la commune des Pennes-Mirabeau, deux sections de voie bus, pour une longueur totale d'environ 700 mètres sur l'ancien espace de la bande d'arrêt d'urgence de l'A7, dans le sens Vitrolles vers Marseille, entre l'échangeur n°31 des Pennes-Mirabeau et le divergent autoroutier A7/A517.



Service Régional de la Communication Interministérielle  
04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)



Pour toute demande presse, merci de l'adresser à [pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)  
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)



Cette voie sera réservée de façon permanente à la circulation des lignes régulières de bus, à une vitesse limitée à 70 km/h et permettra d'améliorer leur temps de parcours ainsi que leur régularité sur un secteur où il est constaté des encombrements journaliers importants et récurrents aux heures de pointe du matin et du soir.

Les travaux consistent à élargir la plateforme routière en reprenant la totalité de la surface des chaussées puis à mettre en œuvre des barrières de sécurité en béton en rive de l'autoroute avant de poser des panneaux de signalisation et un marquage au sol adapté.

Ces travaux impliquent des mesures de restriction sur l'autoroute A7, entre l'échangeur n°31 et le divergent autoroutier A7/A517. L'installation des dispositifs de balisage (séparateurs de chantier en béton, signalisation de chantier) pour chacune des grandes phases de chantier exposées ci-après s'effectueront sous coupure totale et ponctuelle de la circulation de l'A7 et de l'A517 de nuit (22h00-05h00).

➤ **Phase 1 : Du 15 mai 2023 à fin juin 2023 – Travaux en terre-plein central**

Les travaux s'effectueront de jour sur le terre-plein central de l'autoroute A7, sous protection de séparateurs de chantier en béton. Les 4 voies circulées, dans le sens de circulation Vitrolles vers Marseille, au droit du chantier seront maintenues mais réduites en largeur grâce à un marquage jaune temporaire et la vitesse sera limitée à 70 km/h. Les restrictions concerneront les deux sens de circulation.

➤ **Phase 2 : De fin juin 2023 à fin octobre 2023 – Travaux en accotement**

Les travaux se feront de jour en Bande d'Arrêt d'Urgence de l'autoroute A7, sous protection de séparateurs de chantier en béton. Les voies circulées seront maintenues mais réduites en largeur grâce à un marquage jaune temporaire et la vitesse sera limitée à 70 km/h. Les restrictions concerneront uniquement le sens de circulation vers Marseille.

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée, consciente de la gêne occasionnée, remercie les automobilistes de leur compréhension et les invite à la plus grande prudence aux abords des chantiers et des déviations en adaptant leur vitesse.